

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Berne, le 9 mars 2022

**5 centimes de plus pour le lait de fromagerie sans ensilage**

**Le lait est actuellement un produit recherché en Suisse. L'IP Lait a fait savoir qu'il fallait augmenter le prix du lait de centrale de 5 centimes au vu de la conjoncture et de l'augmentation des coûts de production. Un argument repris par la Commission "lait de fromagerie" de PSL: une adaptation des prix d'au moins 5 centimes à partir du 1<sup>er</sup> mai est tout aussi nécessaire et justifiée pour le lait de fromagerie. Cela concerne toutes les variétés de fromage, y compris les spécialités locales. La commission relève que ces adaptations n'augmenteront pas les revenus des producteurs-trices, mais qu'elles compenseront la hausse des coûts des prestations achetées en amont. Grâce à cette augmentation de prix, la production de lait sans ensilage restera suffisamment attrayante.**

Les producteurs-trices de toutes les variétés de fromage disposant d'une interprofession sont représentés au sein de la Commission "lait de fromagerie". Le 8 mars, la commission a procédé à une évaluation du marché du lait de fromagerie produit sans ensilage.

**Compenser les coûts de production, ce n'est pas augmenter le revenu**

Énergie, carburant, infrastructure, machines, engrais, ou encore fourrage : partout, les prix se sont envolés. Une augmentation des prix du lait d'au moins 5 centimes à partir du 1<sup>er</sup> mai 2022 n'améliorera pas le revenu des producteurs-trices, mais viendra compenser le surcoût qu'ils doivent supporter. La commission est consciente que les augmentations de coûts dans les fromageries doivent également être prises en compte dans une réflexion globale.

**La différence de prix avec le lait de centrale est trop faible**

Avec l'annonce de l'augmentation opérée par l'IP Lait sur le prix indicatif A du lait de centrale, qui passe à 78 centimes, la situation devient critique pour certaines variétés fromagères. Les exploitations qui produisent du lait de non-ensilage à grands frais ne toucheront bientôt guère plus que les producteurs-trices de lait de centrale et auront de quoi se demander si le jeu en vaut la chandelle. Seule l'augmentation des prix demandée permettra de maintenir l'attrait économique de la production de lait de non-ensilage et de garantir les quantités de lait sur lesquelles comptent toutes les fromageries.

**Le prix du lait doit aussi augmenter pour les spécialités locales**

Une part non négligeable du lait de fromagerie sert à fabriquer diverses sortes de fromages locaux. Ce lait, qui provenait dans le passé souvent d'une production excédentaire, est payé à un prix trop bas et n'a jamais vraiment bénéficié des hausses de prix de ces derniers temps. Pourtant, il n'en coûte pas moins cher à produire. Il est grand temps que ce segment fasse lui aussi l'objet de hausses de prix significatives, c'est-à-dire plutôt supérieures à 5 centimes. De la part des acheteurs, ce serait là une approche honnête et responsable au vu de l'évolution du marché.

**Renseignements:**

Urs Werder, président de la Commission "lait de fromagerie" 077 423 58 70  
Didier Roch, comité de PSL et de l'IP Lait 079 652 48 91